

REUNION du 29 Août 2013

Convocation : le 17 août 2013, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le vendredi 29 août 2013 à 20 heures

Ordre du Jour :

- Suppléant SIVU des Ecoles
- Nombre membres au sein de la communauté de communes
- Acquisitions de terrains
- Location terrain espérance « chalet des forêts »
- Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi vingt-neuf août deux mille treize, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Étaient présents : Gilles Sauthier, Laurence Frapsauce, Jacques Scheuner, Patricia Fighiera, J.Denis Venant, Madeleine Dubois, André Klein, Philippe Donche, Patrick Saillet, Matthieu Viguié, Christian Métral, J.Claude Condevaux

Excusés : Rachel Bel, J.Philippe Thevenod

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

LE CONSEIL MUNICIPAL,

■ Suppléant SIVU des Ecoles

Etant donné la modification des statuts du Syndicat des Ecoles, un suppléant a dû être nommé. Madame Laurence Frapsauce a été élu à l'unanimité.

■ Nombre membres au sein de la communauté de communes

Le conseil municipal prend la délibération concernant la nouvelle répartition des sièges des délégués intercommunaux au sein des EPCI, en application de la loi « RICHARD » du 31 décembre 2012. Comme préconisé par la communauté de communes : deux sièges pour la commune de Burdignin.

■ Acquisitions de terrains

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la route forestière « chez Fredo » passe, entre autre, sur la parcelle B4108 appartenant à Monsieur René Mouthon qui cède à l'euro symbolique à la commune l'emprise de la route forestière.

■ Location terrain espérance « Chalet des forêts »

Suite à la convention signée entre l'association « chalet des forêts » et la mairie de Burdignin faisant l'objet d'une autorisation d'occupation de terrains communaux, le conseil municipal décide de facturer 1000 euros la location.

■ Coupe de bois 2014

Le conseil municipal approuve la proposition de l'Office national des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2014 soit 100 m3.

■ **Location appartement « La Fruitière »**

Concernant la vacance de l'appartement de La Fruitière au rez-de-chaussée, deux demandes ont été examinées: la candidature de Monsieur Condevaux Sébastien a été retenue.

■ **Questions diverses**

Suite à un incident survenu sur la route des Cabrioles, des grilles vont être installées et des travaux de goudronnage sont prévus, financés par moitié avec la commune d'Habère-Lullin.

Des travaux de réfection de toiture sont envisagés au Chalet de la Tatte.

Comme les autres années, la municipalité offre l'apéritif lors de la vogue annuelle.